

Nouvelles menaces sur les abeilles

L'Etat autorise l'usage d'un nouveau pesticide et un méchant frelon venu d'Asie veut leur faire la peau.

En pleine année de la biodiversité, les pouvoirs publics viennent d'asséner un énième sale coup aux butineuses. La menace est un nouveau pesticide qui porte le nom de Proteus. Invention issue du cerveau fertile des chercheurs de la multinationale allemande de l'agrochimie Bayer CropSciences, ce cocktail neurotoxique est destiné à traiter, sous forme de pulvérisation, les pommes de terre, les betteraves et surtout les champs de colza, garde-manger apprécié par les petits hyménoptères. Doté par ses concepteurs d'un long pouvoir de nuisance dans le temps, cet insecticide et sa molécule, la thiaclopride, sera diffusé dans toutes les parties de la plante butinée par l'abeille. Aucune chance pour elle d'en ressortir indemne. La thiaclopride est un néonicotinoïde dont la famille figure déjà dans la composition du Gaucho, autre invention de Bayer interdite sur certaines cultures dont le maïs depuis 2005, et dans celle du Cruiser, la force de frappe phytosanitaire créée par le groupe agrochimique Syngenta qui, pour la troisième année consécutive, vient d'obtenir une autorisation de mise sur le marché d'un an, alors que ce type d'homologation, selon le code rural, est normalement accordé pour 10 ans.

Principe de précaution bafoué

A chaque fois qu'un produit systémique apparaît dans le paysage rural, l'Union nationale de l'apiculture française déboule dans l'arène judiciaire. Problème : les recours déposés par l'UNAF devant le Conseil d'Etat prennent du temps, 18 mois en moyenne avant un arrêt, bien après la saison des se-



Les abeilles ont la vie dure en France.

Photo ER

mis. « Le ministère de l'Agriculture a mis en place un comité de suivi du Cruiser dont nous faisons partie. Ce comité n'a jamais validé le protocole de ce produit, mais l'autorisation est renouvelée chaque année, une manière d'échapper à la loi », observe Anne Henriot de l'UNAF. En France, suite au Grenelle de l'environnement, on a pourtant conçu un Plan, Ecophyto 2018, qui prévoit le retrait des pesticides contenant des substances préoccupantes. « Effet d'annonce ! », ajoute Anne Henriot, « le ministère a homologué le Proteus pour 10 ans sans effectuer la moindre analyse préalable sur sa toxicité. Le principe de précaution est bafoué, une fois de plus ». Cruiser, Proteus, sans oublier tous les autres produits phytosanitaires qui constituent les 78.000 tonnes de pesticides déversés chaque année dans les campagnes...là France n'est plus une terre d'accueil pour les abeilles, comme pour d'autres pans entiers de sa biodiversité. Mais cet insecte utile ne pèse pas lourd face au lobbying actif de l'agriculture intensive.

Les chiffres de l'UNAF sur la production de miel sont significatifs. En 1995, la France importait 6.000 tonnes de miel environ, 20.000 tonnes en 2008. Elle en produisait 33.000 tonnes en 1995, à peine 20.000 tonnes l'an passé. Logique puisque ses précieux auxiliaires tombent comme des mouches sur leurs lieux de travail. Et ce n'est pas fini...

Frelon predator

Voilà qu'après les pesticides, les virus, les parasites, l'habitat morcelé ou les changements climatiques, un client nommé « *Vespa velutina* » vient semer la terreur dans les ruchers. Arrivé en Gironde en 2006, le frelon asiatique prolifère sur notre beau terroir. A coups de dards mortels pour les abeilles. En 2009, il était présent dans 27 départements, dont la Bourgogne. Contre lui, une seule parade : le piégeage de ses nids en prenant mille précautions, car il attaque tout ce qui bouge, homme compris. En 2007 en Dordogne, 10 % des interventions par les pompiers ont nécessité une hospitalisation.

Patrice COSTA